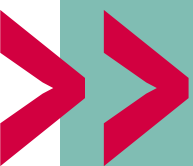


Conseil de développement de Grand Chambéry

2018
2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire

3 Editorial	4 Présentation du territoire	5 Présentation du Conseil de développement de Grand Chambéry
6 Le projet d'agglomération " Fabrique du territoire "	7 Le panel citoyen et la création du Conseil de développement	9 Récap' 2018 - 2019
11 Perspectives pour l'année 2020		



Éditorial

“ Depuis plus d'un an et demi, la création du Conseil de développement de Grand Chambéry s'inscrit dans la volonté d'associer les habitants dans la construction de nos politiques publiques et de poursuivre la dynamique participative engagée tout au long de la Fabrique du territoire. Les membres du Conseil sont issus du panel citoyen et des membres des chantiers de la Fabrique qui se sont fortement investis dans la démarche et qui ont exprimé leur souhait de poursuivre cet engagement.

2018 et 2019 auront été riches pour Grand Chambéry, avec la mise en place de projets structurants pour notre territoire : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunale Habitat et Déplacements (PLUi HD)... Autant de nouveaux défis que nous avons souhaité réaliser avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération et des instances participatives.

Ce premier rapport d'activités met en lumière la richesse et la pluralité du travail menée tout au long de l'année par ses membres. Le Conseil de développement est un des lieux d'expression de la société civile qui permet à chacun de s'engager dans la construction et le devenir de notre territoire. Il reste entièrement libre dans son organisation et sa gouvernance, une liberté qui en fait aujourd'hui un espace privilégié de dialogue et d'échanges.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les membres du Conseil de développement pour leur implication, leur disponibilité et leur participation active au cœur de la Fabrique du territoire et au sein de cette instance qui en assure désormais le suivi. ”



Xavier Dullin
Président de Grand Chambéry
&
Sylvie Koska
*Vice-Présidente en charge
de la Concertation Citoyenne*



Présentation du territoire

Chambéry métropole et la communauté de communes Cœur des Bauges, ont fusionné depuis le 1^{er} janvier 2017 pour former une seule et même communauté d'agglomération sous l'identité commune Grand Chambéry.

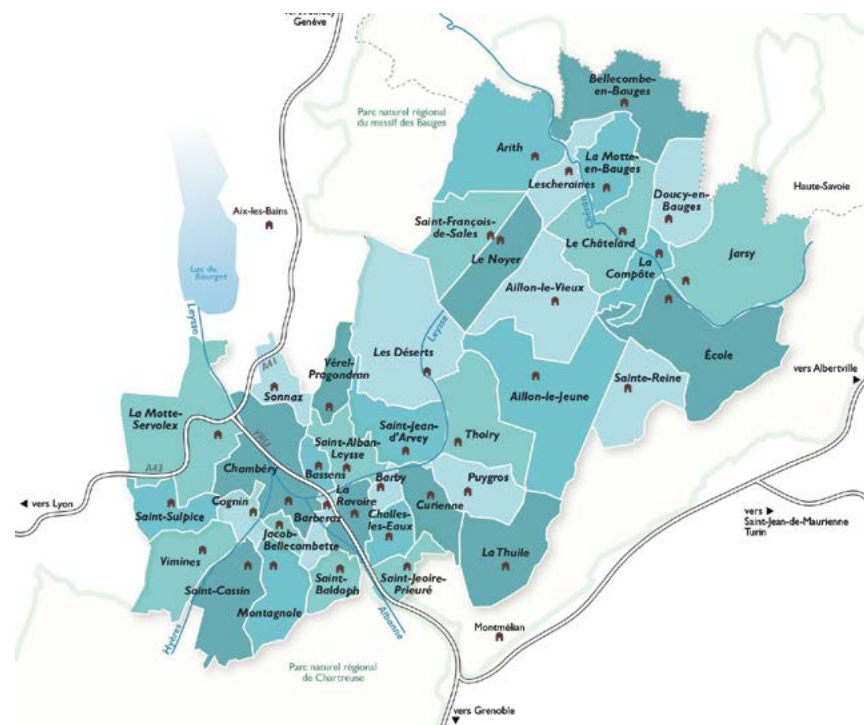
L'agglomération de Grand Chambéry c'est :

38
communes

136 805
habitants

52 597
hectares

soit
32%
de la population
de la Savoie



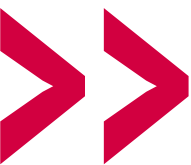
Entre villes, montagnes, lacs et vignobles : le portrait identitaire du territoire

Le territoire de Grand Chambéry possède **un environnement et un patrimoine exceptionnel** : parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse, centre-ville historique de Chambéry...



Ce patrimoine s'accompagne d'une **offre riche en matière de loisirs et de vie culturelle**, avec notamment deux stations de ski (Les Aillons-Margériaz, Savoie Grand Revard), une ville thermale (Challes-les-Eaux) et de grands équipements structurants : pôle d'échanges multimodal, piscine aqu ludique, espace Malraux, patinoire...





Présentation du Conseil de développement

Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Un Conseil de développement est une instance de démocratie participative. Il s'agit d'une instance de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

Un espace
de dialogue
à l'échelle
intercommunale

Mises en place par la loi Voynet en 1999, ces assemblées citoyennes restent libres dans leur choix d'organisation et dans leur mise en œuvre.

Les objectifs de ces conseils sont divers, ils permettent de sensibiliser les citoyens aux enjeux territoriaux et de mobiliser les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques, aux côtés des communautés. C'est également un espace de dialogue à l'échelle intercommunale entre acteurs multiples sur des questions d'intérêt commun.



L'histoire du Conseil de développement du Grand Chambéry :

interface entre les élus et les citoyens dans le suivi du Projet d'agglomération

Le projet d'agglomération “ Fabrique du territoire ”

11 mois de
concertation

La Fabrique du territoire représente
11 mois de concertation durant
lesquels, chacun était invité
à s'emparer du destin de

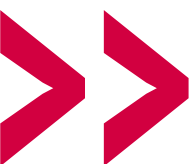
l'agglomération et à construire une vision partagée du
territoire à horizon 2030.



La Fabrique du territoire en quelques chiffres :

11 mois de concertation	50 habitants sélectionnés dans le panel citoyen
40 séances de créativité dans le cadre des chantiers	733 participants aux ateliers
+ de 3 000 contributions au total	





Le panel citoyen et la création du Conseil de développement

50 panelistes ont été sélectionnés

A l'occasion de la Fabrique du territoire, 50 panelistes ont été sélectionnés afin de représenter le plus parfaitement possible la sociologie de l'agglomération et de produire un avis citoyen riche et détaillé. Ils ont travaillé lors de 4 ateliers aux étapes clés du projet des thématiques diverses sur comment affronter les enjeux d'avenir, et sur le scénario du souhaitable pour notre agglomération. Une communauté en ligne a également été mise en place pour prolonger le débat via une plateforme collaborative numérique avec un forum et des sondages à destination du panel.



Afin de poursuivre la démarche et de suivre les travaux engagés, le Conseil de développement a été créé. Il est composé de citoyens bénévoles issus de la société civile choisis parmi les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Un appel à candidatures a été lancé auprès du panel citoyen et des chefs de file impliqués dans la démarche.

Le Conseil de développement a été mis en place suite à une délibération du conseil communautaire du 26 octobre 2017.

Il est composé
de citoyens
bénévoles issus
de la société civile



Le Conseil de développement en chiffres

Nombre de
réunions
2018 - 2019

14
séances
plénières

Budget

3646
euros

21

membres volontaires,
habitant ou travaillant
sur le territoire de
l'agglomération

Les missions spécifiques du Conseil de développement de Grand Chambéry :

- Evaluation de la mise en œuvre de la Fabrique du territoire
- Labellisation « Fabrique du territoire » de certains projets d'agglomération
- Avis consultatif sur les documents de prospective et de planification de l'agglomération
- Avis consultatif sur tout projet sur proposition de l'agglomération (saisine) ou sur demande du Conseil de développement (autosaisine)

Séances plénières du Conseil de développement

- 24/04/2018** : Mise en place du Conseil de développement avec Sylvie Koska, travail sur la feuille de route 2018
- 31/05/2018** : Présentation du PLUi HD et travail sur règles de fonctionnement du Conseil de développement
- 18/06/2018** : PLUi HD, présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du PLUi HD, charte et règle de fonctionnement, des initiatives du Programme de Rénovation Urbaine et la méthode d'évaluation du projet d'agglomération
- 24/09/2018** : Volets déplacement et habitat du PLUi HD : le réseau de transport de l'agglomération et le co-voiturage entre les Bauges et l'agglomération (intervention de Josiane Beaud et de Bernard Januel)
- 23/10/2018** : Finalisation de la méthode de l'évaluation par le Conseil de développement
- 26/11/2018** : La stratégie touristique de l'agglomération avec Cyril Lailly
- 13/12/2018** : L'examen des actions labellisées par l'agglomération et présentation du dispositif mon PASS' RENOV de l'agglomération
- 21/01/2019** : PLUi HD : formulation de l'avis
5 réunions de travail en sous-commissions
- 07/02/2019** : Economie circulaire
- 07/03/2019** : Séance PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- 16/04/2019** : Séance avis PLUi HD
- 15/07/2019** : Le développement de l'hydrogène
- 11/10/2019** : Visite du lieu o79 et échanges avec les élus (le président Xavier Dullin et la vice-présidente Sylvie Koska)
- 12/12/2019** : Présentation du PCAET par Luc Berthoud, vice-président



Récap' 2018-2019

Travail sur les grands projets d'agglomération :



Le Plan Local Urbanisme Intercommunale Habitat et Déplacements

Présentation du PLUi HD, puis un groupe de travail s'est réuni afin de rédiger l'avis du Conseil de développement sur le PLUi HD. L'avis a été annexé au dossier d'enquête publique.

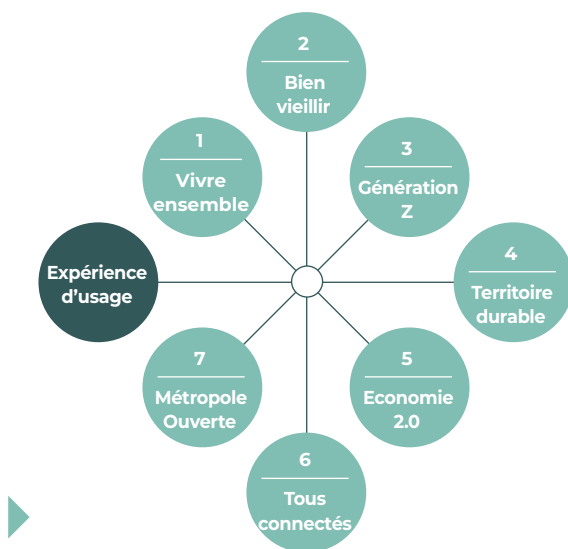
Un travail en sous-commission que le Conseil de développement souhaiterait renouveler de manière plus fréquente.



Le projet d'agglomération « Fabrique du territoire » :

Travail sur l'évaluation des actions labellisées Fabrique du territoire. La labellisation permet de certifier que les actions menées par Grand Chambéry sont cohérentes et compatibles avec le projet d'agglomération. Le Conseil de développement souligne que cette labellisation est prise en compte par le conseil communautaire.

Utilisation d'une méthode évaluative, le radar (26 novembre 2018) :



Plan Climat Air Energie Territorial :

Présentation du PCAET par Luc Berthoud, vice-président de Grand Chambéry chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

Deux réunions ont été menées en 2019 avec les techniciens référents puis avec l'élue en charge de cette thématique. Les membres du Conseil de développement ont pu faire des remarques et suggestions, qui ont pour certaines été reprises au sein du PCAET et votées lors du conseil communautaire du 18 décembre 2019.

Travail sur des thématiques spécifiques :

Les déplacements, les transports et la multimodalité

Présentation de Josiane Beaud, vice-présidente de Grand Chambéry chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements et de Bernard Januel, conseiller délégué de Grand Chambéry chargé de l'écomobilité auprès de la 2^{ème} vice-présidente.

Présentation de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.



Le schéma de développement touristique

Intervention du directeur de Grand Chambéry Alpes Tourisme. Le Conseil de développement a par la suite travaillé et émis un avis sur le cheminement piéton touristique du centre de Chambéry, lors d'une visite de terrain avec le plan papier. Cette visite a permis de mettre en lumière les éléments à améliorer et des propositions sur le circuit de visite ont été faites, avec par exemple l'idée d'une application mobile. Aujourd'hui l'application Eskapade a été développée autour de parcours thématiques urbains (artisanat, parcours gourmand...), par l'Office du tourisme.

mon PASS'RENOV

Présentation du dispositif par les équipes techniques, et réunion de travail autour de la question : comment améliorer la communication et la sensibilisation auprès des particuliers propriétaires ? (20 décembre 2018)



Présentation de différents dispositifs et projets

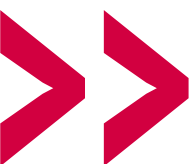
- Economie circulaire (février 2019)
- Gestion des déchets au sein de Grand Chambéry (février 2019)
- Les compteurs communicants Linky et Gazpar par ENGIE en 2019
- Le développement de l'hydrogène (juillet 2019)



Visite et participations diverses :

- Participation aux rencontres nationales de la participation à Grenoble le 13 mars 2019.
- Visite du lieu o79 et échanges avec les élus (le président Xavier Dullin et la vice-présidente Sylvie Koska) le 11 octobre 2019
- Participation au groupe test GRU (Groupe Relation à l'Usager) pour le développement de Simpl'ici
- Réunion sur les perspectives à venir en 2020
- Repas conviviaux de fin d'année, décembre 2018 et janvier 2020





Perspectives pour l'année 2020



- Faire délibérer le prochain exécutif sur le rôle du Conseil de développement ainsi que la modification de son règlement intérieur.
- Mettre en place la communication du Conseil de développement en direction des élus de Grand Chambéry et des habitants : onglet sur le site de l'agglomération avec une mise en ligne des compte-rendu des réunions du Conseil de développement, organiser des rencontres avec les habitants, publications d'articles sur l'activité du Conseil de développement dans le magazine de l'agglomération...
- Programmer la répartition budgétaire
- Amorcer la mobilisation du Conseil de développement plus en amont des projets et avoir un retour systématique sur le travail et/ou les avis émis
- Ouvrir un appel à candidatures afin de renouveler en partie les membres du Conseil de développement
- Programmer davantage de travail en sous-commissions thématiques





2018 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Grand Chambéry
Conseil de développement
www.grandchambery.fr